



Les acides et les bases une question d'équilibre



DE NOMBREUSES ANNÉES se sont écoulées depuis ma formation en résidence. Je me souviens des troubles acidobasiques qui représentaient alors souvent notre bête noire. D'abord faire le prélèvement gazeux ! Pire encore, en faire l'interprétation ! Acidose ou alcalose ? Respiratoire ou métabolique ? La compensation est-elle appropriée ? Et le trou anionique ? Et que dire de l'interprétation du chlore urinaire, du calcul du trou osmolaire et du delta-delta ? Et puis une fois les calculs réalisés, trouver la cause sous-jacente.

Une fois la formation médicale terminée, il est difficile, pour le praticien ayant peu recours à la gazométrie, de demeurer à l'aise avec ces concepts. Le médecin en vient presque à penser que les gaz sanguins relèvent de la magie noire. Éclaircir tout ça pour vous nous semblait au début une tâche colossale. Toutefois, une approche très méthodique permet de se débrouiller avec cet outil essentiel dans la pratique.

Si ce numéro peut sembler difficile et rébarbatif au premier coup d'œil, je vous encourage tout de même à y jeter un regard intéressé. Vous y trouverez une foule d'informations utiles et de petits trucs ainsi que des classifications simplifiées, qui permettront aux plus férus d'entre vous d'améliorer leur compréhension des troubles acidobasiques et aux autres de se réconcilier avec ce « côté obscur » de la pratique médicale.

Yves Robitaille

Agrément. La Fédération des médecins omnipraticiens du Québec et ses activités de formation continue, dont *Le Médecin du Québec*, sont agréées par le Collège des médecins du Québec. Tous les articles de cette section sont révisés par le comité de rédaction scientifique.

Post-test. Chaque mois, dans *Le Médecin du Québec*, vous trouverez à la fin de la section de formation médicale continue un post-test composé d'au plus dix questions à réponse unique. Veuillez inscrire vos réponses sur le coupon au verso de la page de questions ou remplir le questionnaire en ligne et le retourner à la FMOQ. **Trois heures** de crédits de formation de catégorie 1 seront accordées aux médecins qui auront obtenu une note de passage d'au moins **60 %**. (Aucun crédit ne sera accordé au-dessous de cette note.) N'entourez qu'**une seule** réponse par question. Les réponses seront publiées trois mois plus tard à la fin de la section avec les références.